

Anecdotes provinoises

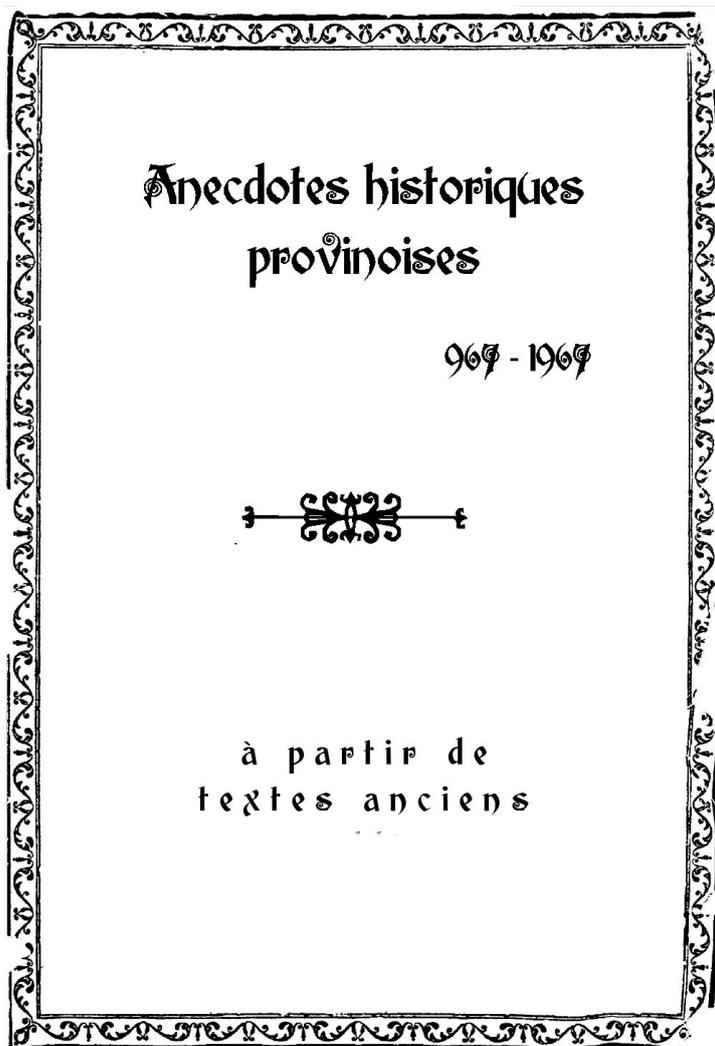
967 - 1967

Evocations
historiques,
après 967

8



(*Eglise de Bouvines*)



**Vous pouvez enrichir ce recueil
en proposant vos propres recherches, analyses
ou documents iconographiques.**

**Contact :
michel.leclercq@free.fr**



Dernière mise à jour : juillet 2019

Évocations historiques : après l'an 967

De 863, Bauduin 1er, à 1384



Seau de Bauduin V
dit aussi Bauduin de Lille,
Comte de Flandre de 1035 à 1067.
Sa fille Mathilde de France
épousera en 1050
Guillaume duC de Normandie et
deviendra reine d'Angleterre.

La longue liste des comtes et comtesses de Flandre débute dès la fin du 9^e siècle avec Bauduin 1^{er} Bras de Fer. Deux des noms les plus connus dans la région lilloise sont ceux des comtesses Jeanne de Constantinople et Marguerite de Constantinople. Cette période du moyen âge correspond à une modification du cadre de vie :

Un régime social nouveau se crée, où dominera l'aristocratie foncière et où la distinction se fera plus grande, parmi les hommes libres, entre les seigneurs, voués au service des armes, et le reste de la population. C'est la féodalité. [...] Le castrum, ou château fort, est à la fois un centre militaire et un centre administratif. Le châtelain commande la garnison de chevaliers ; il est à la fois juge et représentant du prince. [...] Ces châteaux s'élèvent le plus souvent au bord d'une rivière ou aux carrefours des routes ; les marchands viennent s'établir sous leur protection. C'est le cas de Valenciennes, de Lille, de Douai. [...] Les marchands s'organisent en sociétés : guildes, hanses, confréries. Ils s'entendent pour faire régner la paix dans les villes où ils sont établis et leurs groupements deviennent puissants. Cambrai, Valenciennes et Saint-Omer possédaient

des associations de ce genre dès le XI^e siècle. [...] Le comte de Flandre et Hainaut, bien que vassal du roi de France et de l'empereur, est quasi souverain dans ses possessions. Si les grands seigneurs ecclésiastiques et laïques conservent leur droit de haute et basse justice dans leurs domaines, ils ne peuvent pas lui porter ombrage. Il prend sous sa protection les bourgeois et les manants des villes, les hommes libres, paysans et artisans du plat-pays. Bon nombre de seigneurs laïcs et d'abbayes préfèrent, pour défricher et assécher leurs terres, employer le travail libre plutôt que le travail servile, et affranchissent leurs serfs. Le nombre des paysans propriétaires augmente. [...] La Flandre est surtout industrielle : toutes les villes en effet fabriquent de la draperie, les draps de Flandre sont renommés par toute l'Europe (21).*

Au début du 12^e siècle, la Flandre est l'un des plus importants fiefs du Royaume de France :

À cette époque les villes de Flandre étaient en pleine expansion et leur prospérité dépendait en grande partie de l'importation de laine anglaise qui alimentait leur industrie textile (34).

Le comte Thierry d'Alsace (cousin germain de Charles le Bon), comte de Flandre depuis 1128, n'eut jamais de conflits importants avec les magistrats de ses villes de Flandre, dans chacune desquelles il possédait une résidence.

Il résidait régulièrement à Bruges, Arras, Lille, Furnes, Gand, Ypres, Aire-sur-la-Lys, Bapaume, Douai et Courtrai. [Il] se souciait de procurer des facilités commerciales aux marchands dans leur propre ville, mais aussi sur les foires des autres villes de Flandre. [Il créa des] conditions favorables pour peupler ou étendre des villages de défrichement, par le contrôle de l'essartage des forêts et gâtines* et par la pratique du droit régalien sur les schorres* ensablés, afin de faciliter la création de nouveaux ports. [...] Les relations de Thierry avec l'Église peuvent s'expliquer par le même souci de paix et de stabilité dans le comté. [...] La Flandre de Thierry d'Alsace ressortait de plusieurs évêchés dont les principaux étaient Thérouanne, Tournai et Cambrai, mais aussi Arras et Utrecht. La politique comtale vis-à-vis d'eux consistait à s'immiscer dans les élections d'évêques, afin de faire nommer le candidat de son choix. [...] Le seul adversaire récalcitrant à la politique d'entente et de coexistence pacifique que Thierry essaya de mener tout au long de son gouvernement fut Baudouin IV de Hainaut, un des candidats malchanceux à la succession de Charles le Bon. [Thierry] conquit, il faut bien l'avouer avec un peu de chance mais avec panache et intelligence, un patrimoine considérable qu'il réussit à transmettre à son lignage dans un état beaucoup plus prospère que celui dans lequel il l'avait trouvé. [...] Cette assurance de continuité lignagère lui permit de partir en pèlerinage armé vers la Palestine en 1138. Son absence de plus d'une année en dit long sur la situation du comté, sur la paix qui y régnait, et sur le pouvoir et la richesse qu'il avait réussi à s'approprier en dix ans de gouvernement de la Flandre. [...] Pour ses enfants, Thierry mena une politique matrimoniale visant à étendre l'influence de sa Maison vers le Sud. [...] Le destin voulut qu'aucun des fils de Thierry n'ait un fils pour hériter du comté qu'il avait réussi à rendre si prospère. Ce fut donc un de ses petits-fils, mais aussi celui de son ennemi le plus acharné Baudouin IV, qui hérita de la Flandre et réunit sous son autorité les deux comtés de Flandre et du Hainaut (34).*

Ce dernier point mérite une petite explication d'ordre généalogique. Thierry III d'Alsace (marié deux fois, avec Swanehilde puis Sybille d'Anjou), comte de Flandre jusque 1168, eut trois enfants (en ce qui concerne le sujet qui nous occupe ici) : Laurette de Flandre, Philippe et Marguerite.

1- Laurette de Flandre épousa Yvain d'Alost ; leur fils Thierry d'Alost épousa Laurette de Hainaut, fille de Baudouin IV. Ils n'eurent pas d'enfants.

2- Philippe d'Alsace fut comte de Flandre et de Vermandois et succéda à son père jusque 1191.

3- Marguerite épousera Baudouin (nommé Baudouin V en Hainaut, Baudouin VIII en Flandre), frère de Laurette de Hainaut. Leur fils Baudouin (VI en Hainaut, IX en Flandre) sera empereur de Constantinople, épousera Marie de Champagne. Leurs enfants seront les comtesses Jeanne et Marguerite de Flandre.

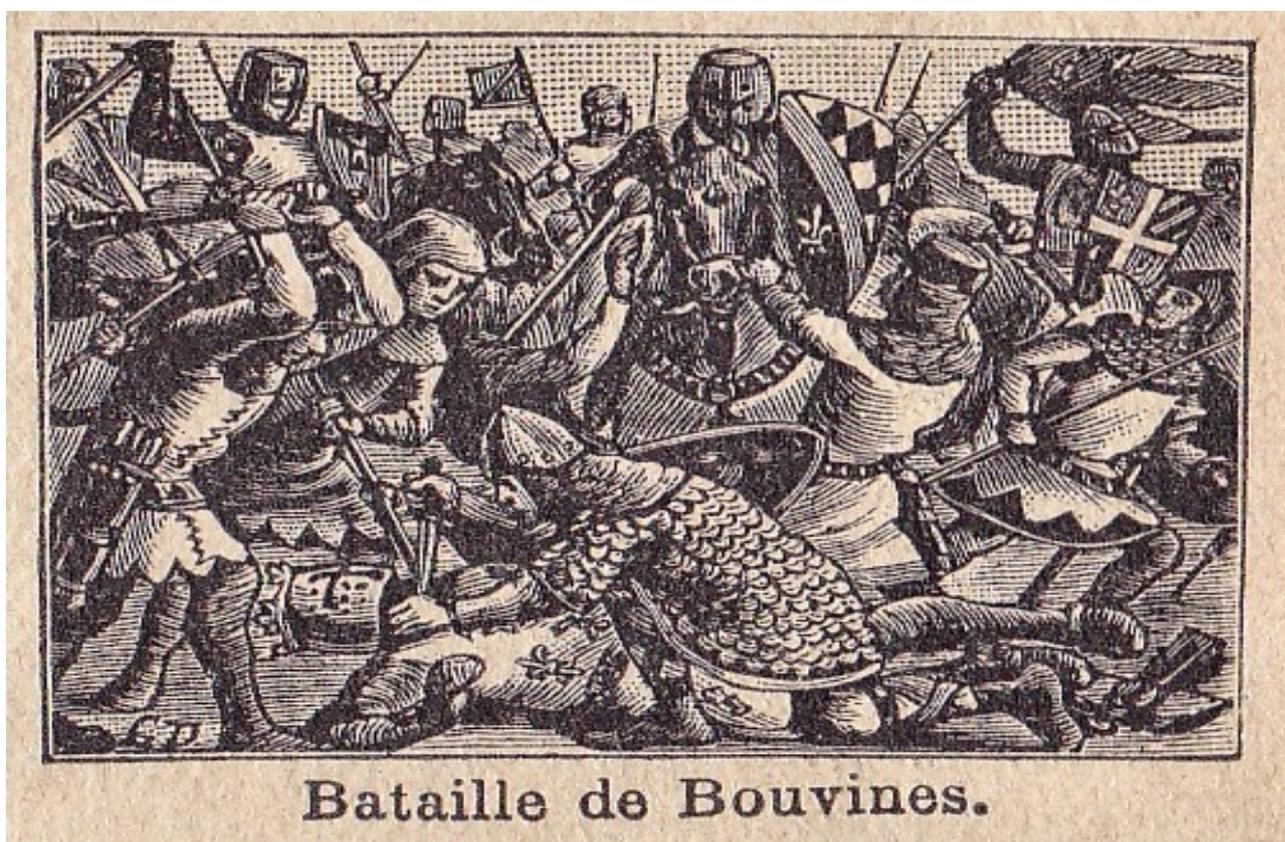
L'approvisionnement en laine provient en majeure partie d'Angleterre et l'on devine les problèmes économiques que la Guerre de Cent Ans provoquera dans notre région tournée vers le tissage. Ce rapide tour d'horizon serait bien sûr insuffisant si n'étaient évoquées les tentatives de réunion de la Flandre à la couronne de France par Philippe-Auguste (Bouvines, 1214), par Philippe le Bel (Matines de



Bruges le 18 mai 1302, Courtrai, bataille des éperons d'or le 11 juillet 1302 ; Mons-en-Pévèle, 1304) et les tentatives d'accord avec le roi anglais Edouard III par les villes de Flandre, craignant de ne plus être approvisionnées en laine. Le comte Louis de Male sera *assez habile pour rester en dehors du conflit franco-anglais, et pour obtenir du roi de France Charles V le retour au comté de la Flandre wallonne (Lille, Douai, Orchies), à l'occasion du mariage de sa fille et unique héritière [Marguerite de Flandre] avec Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et frère du roi, en 1369* (21).

Auguste Voisin (316) raconte à sa manière les circonstances qui ont permis ce mariage.

Le mariage de Marguerite, fille et héritière du comte de Flandre, avait fait naître de grandes rivalités entre l'Angleterre et la France. La main de cette princesse fut enfin accordée en 1369 à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. C'est ainsi que le comté de Flandre passa sous la puissante maison de Bourgogne. Les noces furent célébrées à Gand, dans l'église de Saint-Bavon, et les Flamands virent ce mariage avec plaisir, parce que le roi de France leur rendit à cette occasion les villes de Lille, Douai et Orchies. Le comte Louis s'était d'abord montré peu favorable à cette alliance. Sa mère, après avoir en vain sollicité son consentement, se découvrit le sein et menaça de le couper et de le jeter aux chiens s'il refusait encore. Louis se rendit enfin (316).



(122)

En quelques lignes, Ernest Lotthé nous entraîne au cœur de la bataille de Bouvines telle que les maîtres-verriers l'ont mise en scène.



C'est à l'église de Bouvines, gracieux pastiche du 13^e siècle (1880-1882), qu'il faut aller voir se dérouler, en vingt et une verrières, modernes, le film de la bataille. Luchaire a dit qu'elle était le premier événement de l'histoire de la nation française. Vous pourrez assister au conseil de guerre tenu à Valenciennes par les alliés, Othon de Brunswick, Guillaume de Salisbury, Ferrand de Flandre, Renaud de Boulogne, décidés à tailler en pièces l'armée de Philippe-Auguste. Devant vous, les troupes du roi de France se rassembleront ; les vassaux et les milices communales prêteront serment. Vous prendrez part à la célébration de la messe près du souverain agenouillé dans l'église de Bouvines, singulièrement embellie pour la circonstance ! Vous verrez les deux armées rangées en bataille et leurs chefs discourir avant d'en venir aux mains. Et vous croirez entendre la prière

que [Philippe-Auguste] adresse à Dieu. Et la lutte s'engage, terrible, meurtrière, sans merci. Dans neuf verrières, ce ne sont que charges fougueuses, odieux corps à corps, combats à la dague, à la lance, à l'épée, à la hache. Les chevaux se cabrent, lançant de toutes parts leurs caparaçons, les blessés se tordent de douleur, les cavaliers désarçonnés pendent aux étriers ; les cadavres jonchent le sol. C'est un emmêlement indescriptible d'arcs, d'étendards, de boucliers, de piques, de heaumes décorés de cimiers, jusqu'au moment où, terrassés, Ferrand et Renaud sont amenés, la rage au visage, l'écume à la bouche, devant le roi de France (316).

Les comtesses Jeanne et Marguerite

Le 13^e siècle sera marqué en Flandre par l'influence des comtesses Jeanne et Marguerite de Flandre. Les notes qui suivent sont tirées de l'*Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre*, de A. J. Panckoucke, paru en 1762 (102) ou de l'*Histoire des Saints de la Province de Lille, Douay, Orchies* de 1638 (109).

Bauduin, la gloire des Pays-Bas, fils aîné de Bauduin Comte d'Haynau & de Marguerite Sœur du Comte de Flandre Philippe Elsale, parvint aux Très-augustes noces de Marie Fille de France par la recommandation de ses vertus héroïques, avant qu'il eut obtenu aucun estat & la chaste Espouse luy bailla une belle héritière de ses grandes espérances l'an 1188, laquelle ils nommèrent Jeanne, vraye grace du ciel, qui fonda l'Abbaye des Dames de Marquette & y prit l'habit de religion. La puisnée receut le nom de la Mère Grande, Marguerite. & toute la vie des deux filles fut un perpétuel exercice d'aventures étranges & de varietez admirables (109).

Jeanne de Flandre

Épouse de Ferdinand de Portugal

dit Ferrand de Flandre,

Fille aînée de

Baudouin de Constantinople et de

Marie de Champagne,

Comtesse de Flandre de 1205 à 1244

Jeanne reçoit des nouvelles de son père, Baudouin de Flandre et de Hainaut aussi nommé Baudouin de Constantinople, parti en croisade : Constantinople a été prise, son père est couronné empereur de Constantinople. *Ces heureuses nouvelles furent immédiatement suivies de celles qui annonçaient tous les désastres arrivés à ce grand homme ; il fut fait prisonnier au siège d'Andrinople par les Bulgares, entre les mains desquels il finit misérablement sa vie* (102).

Jeanne lui succédera à la tête des comtés de Flandre et de Hainaut.

Le comte de Namur, son tuteur, ayant appris cette nouvelle, enlève Jeanne du sein de sa tante Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, la mène à Paris et l'abandonne à la merci de Philippe Auguste [qui] refuse pendant six ans de la remettre en liberté, ce qui aigrit très-fort l'esprit des Flamands. [En 1211], le Roi consent de marier Jeanne, âgée de 23 ans, à Ferrand de Portugal, neveu de Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, à condition qu'il livrerait Aire & S. Omer aux Français. [...] Les noces se firent à Paris aux frais des Etats de Flandre & de Hainaut ; les époux revinrent en Flandre & Louis, fils du Roi [futur Louis VIII de France], les accompagna jusqu'à ce qu'il fût en paisible possession d'Aire & de S. Omer (102).

Les démêlés entre la Flandre, l'Angleterre, la France et leurs alliés respectifs sont nombreux et sanglants, jusqu'à l'emprisonnement du comte Ferrand après la bataille de Bouvines le 27 juillet 1214. Le comte est emmené à Paris *enchaîné dans un chariot traîné par quatre chevaux [...] : quatre ferrans bien ferrés mènent Ferrand bien enferré dans la tour du Louvre. [...] La Comtesse Jeanne se rendit à Douai & chercha tous les moyens imaginables d'apaiser le Roi qui en voulait à toute la Flandre* (102).

La Comtesse voyait de ses propres yeux la ville de Lille réduite en cendres, sa patrie imbue du sang de ses vassaux plus fidèles, son mary pris en la bataille de Bouines, & enfermé prisonnier dans la tour de Paris. A qui aura-t-elle recours, la pauvre Dame, sinon à son ennemy mesme sans perdre courage ? Elle se donne au Roy pour racheter la liberté de son Mary au prix de ses larmes. Mais elle ne luy impetie sinon la vie, & est renuoiée seule au gouvernement de la Flandre. Elle trouve que Lille n'estait plus qu'un cimetièrre du peuple mort & que rien n'y estait plus nécessaire que l'hospital de S. Sauveur pour le peu de monde qui survivait en misères (109).

[En 1216], Jeanne bâtit à Lille un Hôpital & le commet à des Religieux de l'Ordre de S. Augustin ; il porte le nom de l'hôpital S. Sauveur, à cause de la proximité de cette Eglise, & dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Fauxbourg des malades, une maladrerie pour les lépreux, d'où la porte & la rue des malades ont pris leur nom. [En 1227], Jeanne fonde à Lille l'Hôpital dit Comtesse de son nom (102).

L'histoire de Jeanne de Constantinople, Comtesse de Flandre et de Hainaut, a également été contée en détails par Edward Le Glay en 1841 (107).



Marguerite de Flandre

Fille de Baudouin de Constantinople et de

Marie de Champagne

Sœur de Jeanne

Comtesse de Flandre de 1244 à 1247 seule,

de 1247 à 1251 avec son fils Guillaume,

de 1251 à 1279 avec son fils Gui

Le texte suivant est extrait d'une carte postale publicitaire des Amidonneries Remy de Wygmael. Il résume en termes choisis les conflits et guerres qui ont résulté de ses mariages et de la mésentente de ses fils issus de lits différents et évoque les progrès qu'elle fit accomplir à la Flandre.

Marguerite de Constantinople, sans avoir montré la vaillante et parfois brutale énergie de sa sœur Jeanne, n'en fut pas moins pour cela une princesse qui déploya d'excellentes qualités. Pendant 36 années (1444 à 1280), malgré toutes les épreuves qu'elle subit et les fautes qu'elle commit, en cédant à ses penchants de femme, elle sut s'attacher le peuple : elle favorisa les affaires commerciales, affranchit les serfs et émancipa les communes, en décrétant l'élection annuelle des échevins. Sur toute l'étendue de ses immenses domaines, Marguerite de Constantinople abolit l'esclavage et accorda des privilèges pour encourager les humbles et les travailleurs.*



Statue de Marguerite de Flandre érigée à Seclin

Elle fonde à Seclin l'Hospice Notre Dame, dirigé par les religieuses de St Augustin, destiné à accueillir malades, vieillards et indigents (ci-contre la statue érigée devant l'entrée de l'hôpital Notre-Dame de Seclin). *Dagobert fonda à Seclin un chapitre de chanoines qui a disparu à la révolution et Marguerite de Dampierre, comtesse de Flandre, y établit, ce qui valait mieux, un hôpital (1218) pour les pauvres, malades et les voyageurs. [...] Les malades y sont parfaitement soignés par des sœurs hospitalières de l'ordre de Saint Augustin dont le zèle et la charité sont dignes d'éloges, écrivait Jean-Baptiste Dupont en 1833 (177).*

Elle est également représentée sur l'un des vitraux de Notre-Dame de la Treille, Lille. [En 1269], le Chapitre de Lille achève l'Eglise Collégiale ; la piété des Fidèles augmente pour y honorer la Ste Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Treille. [En 1270], le Magistrat de Lille obtient de la Comtesse la permission, & convient avec le Châtelain pour 1500 livres d'Artois, de faire un canal de la Bassée à Lille (102).



De Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 1384, à Charles le Téméraire, 1477

Reprenons notre manuel scolaire de 1934. Lorsqu'en 1384 mourut Louis de Male, qui venait d'hériter à la mort de sa mère [Marguerite, fille du roi de France Philippe V] de l'Artois et de la Franche-Comté, son gendre Philippe le Hardi lui succéda. Dès lors et pour longtemps, les destinées de la Flandre et de l'Artois se trouvèrent liées à celles de la maison de Bourgogne. Les Lillois témoignèrent à [Philippe le Hardi puis à Jean sans Peur] un dévouement à toute épreuve (21).



Le fils de ce dernier, Philippe le Bon de Bourgogne, fit cause commune avec les Anglais. C'est l'époque de Jeanne d'Arc, de la prise d'Orléans, du sacre de Charles VII à Reims et de la capture de Jeanne d'Arc à Compiègne.

Philippe le Bon finira par se réconcilier avec le roi de France Charles VII (traité d'Arras en 1435), provoquant le courroux des Anglais, qui écumeront la Flandre maritime et, en représailles, dévasteront Ypres, Bailleul, Cambrai, Douai, Valenciennes, Orchies, Lille.

C'est aussi lui qui fit construire le Palais Rihour à Lille.

En 1396, sous Philippe le Hardi, *il est ordonné que la ville de Lille recevra des mains du bailli* de Lille le tiers de toutes les amendes perçues sur le canal qui vient de La Bassée à Lille, à charge de faire chaque année, aux frais de ladite ville, la visite de ce canal* (244). Le transport de marchandises étant exempté de taxes depuis 1272, la perception d'une partie des amendes devait permettre d'entretenir et assainir la Haute-Deûle.

Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, en guerre contre Louis XI, fut tué lors du siège de Nancy en 1477 ; la même année, sa fille, la princesse Marie de Bourgogne, épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III.

À la mort de la princesse en 1482, Maximilien gouverna pendant la minorité de leur fils Philippe le Beau. Les troubles intérieurs et la guerre avec la France, les ravages causés par les gens de guerre de tous les partis portèrent un coup terrible à la prospérité du pays. [...] Le gouvernement personnel de Philippe le Beau fut pacifique. En paix avec la France, il put restaurer dans ses possessions le régime bourguignon. Sous son fils, l'archiduc Charles Quint, la régence fut exercée par Marguerite d'Autriche. [...] Elle s'allia aux Anglais, auxquels elle facilita la prise de la ville de Tournai (septembre 1513), que le roi d'Angleterre Henry VIII rendit [en 1518]. [1519 vit] Charles Quint maître de l'Espagne, de Naples, de la Sicile, des terres d'Amérique et des possessions de la maison d'Autriche. [...] Il confia le gouvernement des Pays-Bas d'abord à Marguerite d'Autriche puis à Marie de Hongrie. La région du Nord fut l'un des théâtres de la rivalité entre la maison d'Autriche et la maison de France. Mais François I^{er}, vaincu en Italie, à Pavie, avait dû abandonner au traité de Madrid ses droits de suzeraineté sur la Flandre et l'Artois et renouveler cet abandon aux traités de Cambrai (1529) et de Crespy (1544). [...] En 1555 Charles Quint remit le gouvernement des Pays-Bas à son fils Philippe II. Le traité de Cateau-Cambrésis, signé en avril 1559, rétablit la paix avec la France (21).

La période bourguignonne décrite dans le chapitre précédent et la période austro-bourguignonne figurent le début de la Renaissance. Déjà les auteurs Jacquemars Gielée (Lille) et Froissart (Valenciennes) avaient marqué la fin du Moyen-Age ; les princes protégèrent les artistes peintres, les enlumineurs, les musiciens, les architectes, les écrivains (bibliothèque des ducs de Bourgogne). Sur le plan religieux, si les idées de Calvin et de Luther étaient accueillies avec faveur, Charles Quint se montra quant à lui intolérant et persécuteur. En 1522 il établit aux Pays-Bas une inquisition calquée sur le Saint Office d'Espagne. De nombreux décrets ou placards condamnent les hérétiques (21).



De Philippe II, roi d'Espagne, 1559, à Louis XIV, roi de France, 1668

Fidèles à notre manuel scolaire *Le Nord* de 1934, nous voici arrivés à une époque cruciale, celle qui, petit à petit et au prix de nombreuses batailles, verra notre région devenir française. Louis XIII, Louis XIV, comme leurs prédécesseurs, s'efforçaient de chasser espagnols et autrichiens de manière à réunir les Pays-Bas, catholiques, à leur royaume, *afin d'éloigner le plus possible de Paris la frontière du Nord. Richelieu avait espéré que les populations se soulèveraient contre les Espagnols. Elles se montrèrent au contraire, plus que jamais, attachées à leurs maîtres. Pendant la période française de la guerre de Trente ans, les Français, alliés aux Hollandais, qui prenaient les Pays-Bas à revers, s'emparèrent de nombreuses villes, notamment d'Arras en 1640, de Gravelines en 1644, de Dunkerque en 1646. A la suite d'un traité avec le lord-protecteur d'Angleterre, Oliver Cromwell, Turenne prit Mardyck en 1657 et rentra dans Dunkerque (juin 1658), qu'il remit, ainsi que Mardyck, aux Anglais en vertu d'une clause du traité d'alliance (21).*

En 1662, Louis XIV racheta ces deux villes aux Anglais mais auparavant, en 1659, il avait conclu avec l'Espagne le traité des Pyrénées :

Par le traité des Pyrénées, l'Espagne dut céder à la France une partie de l'Artois, les villes et territoires de Gravelines e de Bourbourg en Flandre, de Landrecies, du Quesnoy, d'Avesnes, de Philippeville et de Mariembourg dans le Hainaut (21).

On trouvera ci-dessous des extraits des articles 35 et 42 du Traité des Pyrénées, qui concernent l'Artois (35).

35. En premier lieu, il a esté convenu et accordé, pour ce qui concerne les Pays-Bas, que le Seigneur Roy Tres-Chrestien demeurera saisi, et jouira effectivement des places, villes, pays et chasteaux, Domaines, Terres et Seigneuries, qui ensuivent.

Premierement, dans le Comté d'Artois, de la ville et cité d'Arras, sa gouvernance et Bailliage, de Hesdin et son Bailliage, de Bapaume et son Bailliage, de Betune et sa Gouvernance ou Bailliage, de la Comté de Saint-Pol, de Teroanne et son Bailliage, de Pas et son Bailliage : comme aussy de tous les autres bailliages et chastellenies dudit Artois, quelz qu'ilz puissent estre, encore qu'ilz ne soient pas icy particulièrement énoncez et nommez : à la reserve seulement des villes et bailliages ou chastellenie et gouvernances d'Aire et de Saint-Omer, et de leurs appartenances, dépendances et annexes, qui demeureront toutes à Sa Majesté Catholique : comme aussy le lieu de Renti, en cas qu'il se trouve estre desdites dépendances d'Aire, ou de Saint-Omer, et non d'autre maniere.

42. Lesdites places d'Arras, Hesdin, Bapaume, Betune, et les villes de Lilers, Lens, Comté de Saint-Pol, Teroanne, Pas, et leurs bailliages : comme aussy tous les autres bailliages et chastellenies de l'Artois (à la réserve seulement, ainsi qu'il a esté dit, des Villes et Bailliages d'Aire et de Saint-Omer, leurs appartenances,

dépendances, annexes et domaines) comme aussi Renti, en cas qu'il ne se trouve pas estre desdites dépendances d'Aire, ou de Saint-Omer, ensemble les places de Gravelines (avec les Forts Philippes, l'Escluse et Hanüin), Boubourg et Saint-Venant, dans la Flandre ; les Places de Landrecy et le Quesnoy, dans le Hainaut : comme aussy celles d'Avennes, Mariembourg et Philippeville, qui seront mises entre les mains du Roy Tres-Chrestien, ainsi qu'il a esté dit cy-devant : ensemble les Places de Thionville, Montmedy, et Damvilliers, Ville et Prevosté d'Ivoy, Chavancy le Chasteau, et sa Prevosté, et Marville dans le Luxembourg, leurs bailliages, chastellenies, gouvernances, Prevostez, Territoires, Domaines, Seigneuries, appartenances, dépendances et annexes, demeureront par le present Traité de paix, audit Seigneur Roy Tres-Chrestien, et à ses Successeurs et ayans cause irrevocablement et à tousjours avec les mesmes droits de Souveraineté, propriété, droits de Régales, Patronage, Gardienneté, Jurisdiction, nomination, prerogatives et préeminences, sur les Evêchez, Eglises Cathedrales, et autres Abbayes, Prieurez, Dignitez, Cures, ou autres quelconques benefices, estans dans l'étenduë desdits pays, places, et bailliages cedez, de quelque Abbaye que lesdits Prieurez soient mouvans et dépendans ; et generalement sans rien retenir ni reserver, tous autres Droits que ledit Seigneur Roy Catholique, ou sesdits Hoirs et Successeurs, ont et prétendent, ou pourroient avoir et pretendre, pour quelque cause et occasion que ce soit, sur lesdits pays, places, Chateaux et forts, Terres, Seigneuries, domaines, Chastellenies, bailliages, et sur tous les lieux en dépendans, comme dit est : Lesquels, ensemble tous les Hommes, Vassaux, Sujets, bourgs, villages, hameaux, forests, rievres, plat-pays, et autres choses quelconques qui en dépendent, sans rien retenir ny reserver, ledit Seigneur Roy Catholique, tant pour luy que pour ses Successeurs, consent estre dès à présent et pour tousjours, unis et incorporez à la Couronne de France ; nonobstant toutes Loix, Coustumes, Statuts, et Constitution faites au contraire, mesme qui auroient esté confirmées par serment ; ausquelles et aux clauses dérogoires des dérogoires, il est expressément dérogé par le present Traité, pour l'effet desdites renonciations et cessions, lesquelles vaudront et auront lieu, sans que l'expression ou specification particuliere déroge à la generale, ny la generale à la particuliere ; excluant à perpétuité toutes exceptions, soubz quelque droit, tiltre, cause ou pretexte qu'elles puissent estre fondées : Declare, consent, veut et entend ledit Seigneur Roy Catholique, que lesdits hommes, vassaux et sujets desdits pays, villes et terres cédées à la Couronne de France, comme il est dit cy-dessus, soyent et demeurent, quittes et absous dez à present et pour tousjours, de foy, hommage, service et serment de fidelité, qu'ils pourroient tous et chacun d'eux luy avoir fait et à ses Predecesseurs Roys Catholiques : Ensemble de toute obeissance, sujettion et vassalage, que pour raison de ce ils pourroient leur devoir : voulant ledit Seigneur Roy Catholique, que lesdits foy et hommage, et serment de fidelité, demeurent nulz et de nulle valeur, comme sy jamais ils n'avoient esté faitz ni prestez (35).

La guerre avec l'Espagne reprit en 1667 mais dès l'année suivante, par le traité d'Aix-la-Chapelle, l'Espagne céda à la France la Flandre wallonne (Lille, Douai, Orchies), Bergues et Furnes en Flandre maritime et Tournai. Laissons la conclusion de cette partie à André Coupey :

Cette fois, notre région est définitivement rattachée à la France et son histoire se déroulera désormais dans le cadre de la grande patrie (36).





De 1668 au 19 Brumaire An VIII

La guerre avec l'Espagne avait repris en 1667 et, grâce à l'accord France-Hollande, les Pays-Bas étaient presque tous devenus possessions françaises. Cependant en 1672, la France brise l'alliance conclue avec la Hollande et, alliée de l'Angleterre, entre en guerre contre la Hollande (les Provinces-Unies) elle-même soutenue par l'Allemagne et l'Espagne. La France remporte la bataille de Cassel en 1677.

Mais la frontière nord, près de Paris, frontière naturelle sans obstacles et de plus extrêmement découpée, nécessitant de nombreuses forces armées et des dépenses accrues, est vulnérable : en 1678 Vauban imagine la construction d'une double ligne de places fortes. Ainsi Dunkerque, Bergues, Furnes, Ypres, Lille, Tournai, Le Quesnoy, Saint-Omer, Béthune, Arras, Douai, Cambrai (pour ne citer que quelques villes) seront fortifiées.

[La frontière] paraissait inexpugnable. Cependant, lors de la guerre malheureuse de la Succession d'Espagne, les alliés la franchirent (juillet 1708). La place de Lille dut se rendre en octobre 1708. En juin 1709, Tournai et, un an après, Douai, puis, en septembre 1711, Bouchain eurent le même sort. En juillet 1712, le prince Eugène prit Le Quesnoy et assiégea Landrecies. La France semblait perdue. Villars la sauva (21).

Ce raccourci historique nous mène à la paix, signée à Utrecht en 1713.

La frontière était, dès lors, à très peu de choses près, la frontière actuelle. Les Provinces qui formeront le département du Nord étaient entrées définitivement dans l'unité française (21).

Les Provinces conquises conservèrent une part d'autonomie et quelques-unes de leurs institutions, si bien que toutes n'étaient pas représentées de manière identique. Le Cambrésis et l'Artois étaient représentés par les trois ordres (noblesse, clergé, tiers-état) tandis que la Flandre maritime et la Flandre wallonne n'étaient représentés ni par la noblesse ni par le clergé. Les villes étaient placées sous l'autorité des échevins* nommés par le seigneur et sous celle des magistrats, qui géraient les finances et la police des communes et contrôlaient

les corporations, le commerce, les travaux municipaux, les fêtes, l'hygiène, etc. Outre ses attributions administratives, le magistrat conserva ses attributions judiciaires. La Flandre maritime, la Flandre wallonne, le Hainaut et le Cambrésis étaient placés sous l'autorité d'un gouverneur général, très haut personnage qui résidait d'ordinaire à la Cour. L'Artois possédait son propre Conseil Supérieur qui siégeait à Arras.

R. Blanchard et A. de Saint-Léger précisent en 1934 (21) le rôle joué par les intendants dans le relèvement économique de notre région :

L'intendant, le préfet de l'ancien régime, était le maître du pays. Il cumulait l'administration et la justice ; il réglementait l'agriculture, l'industrie, le commerce, s'occupait des travaux publics. Son rôle financier était très important ; il répartissait certains impôts et en assurait le recouvrement. Il vérifiait et arrêtait les comptes des administrations provinciales et locales. Il avait le contrôle de tous les sièges de justice. Il avait la haute main sur la composition des échevinages des villes. Par ses subdélégués, sortes de sous-préfets, il était renseigné sur tout ce qui se passait dans leurs circonscriptions et pouvait leur donner des ordres en conséquences.

Les intendants exercèrent leur autorité avec tact. Ceux de la fin de l'ancien régime se montrèrent soucieux du bien public. Ils demandent souvent pour leurs administrés des remises d'impôts ; ils poussent activement les travaux de dessèchement des marais ; ils développent les ressources de la région, construisent de bonnes routes, unissent les rivières par des canaux, etc. Grâce à la paix qui règne pendant la plus grande partie du 18^e siècle, on constate un sérieux relèvement économique. Dans les Flandres, maritime et wallonne, et en Hainaut, l'agriculture est prospère. Elle est la première de l'Europe. A Lille, la filerie prend le pas sur les industries de la laine, qui ont à lutter contre la concurrence que leur font les manufactures de Roubaix, de Tourcoing, d'Haubourdin, etc., et contre la concurrence anglaise à la suite du traité de commerce de 1786 (21).



Les 17^e et 18^e siècles verront la réalisation de nombreux progrès ; les rues seront élargies, pavées et éclairées, les cimetières seront déplacés. Les projets architecturaux seront à l'honneur avec Vauban, l'architecte Simon Volland qui construira la Porte de Paris à Lille (ci-contre), les architectes Gombert (églises Saint-André, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Etienne à Lille également), Leplus et Lequeux qui bâtiront des églises, des bâtiments privés et des monuments publics.

La vieille société, avant de disparaître, a fait son testament. Il s'agit des Cahiers de Doléances rédigés par les Français de tous les villages et toutes les villes, qui contiennent leurs regrets et leurs souhaits. Ces Cahiers, qui représentent une mine d'informations sur l'état de la France en 1789, furent discutés par les députés siégeant à l'Assemblée Constituante. Il fallait en effet trouver une solution à ce qu'on appellerait aujourd'hui la crise financière dans laquelle se trouvait le royaume de France. Le montant des dettes pesait lourd sur le budget national, les privilégiés s'opposaient à toute tentative de réforme. C'est donc en mai 1789 que Louis XVI réunit à Versailles les États Généraux, assemblée composée des trois ordres de la nation : clergé, noblesse, tiers état.*

La rédaction des Cahiers et les élections des députés aux Etats Généraux s'étaient faites au milieu d'une crise provoquée par le chômage, la cherté du pain et la crainte de la disette. À la nouvelle de la prise de la Bastille par les Parisiens, les troubles dégénèrent en émeutes ; des abbayes, des châteaux, des fermes, des dépôts de grains sont saccagés et des personnes massacrées. [...] En même temps, les institutions de l'ancien régime s'écroulent. [...] L'Assemblée Constituante* abolit les magistrats municipaux et leur substitue des municipalités élues par les seuls citoyens actifs réunis en assemblées primaires. Les Provinces ont déjà été supprimées et, pour les remplacer, le décret du 15 janvier 1790 crée 83 départements (21).*

Le Nord, en tant que département, a donc vu le jour en 1790. Divisé en huit districts, il était composé de la Flandre maritime, de la Flandre wallonne, du Hainaut, du Cambrésis et avait Douai comme chef-lieu.

La période de dix années qui suit 1789 sera marquée par l'instabilité politique et les conflits, jusqu'au coup d'état du 18 Brumaire.

En 1789 : assemblée générale composée du tiers-état, du clergé et de la noblesse ; prise de la Bastille ; abolition du régime féodal et des privilèges ; déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; nationalisation des biens du clergé ; adoption du drapeau tricolore.

En 1790 : création des départements ; abolition de la noblesse héréditaire ; constitution civile du clergé.

En 1791 : fuite du roi à Varennes ; mitraillage des manifestants du Champ-de-Mars ; première séance de l'Assemblée nationale législative ; création du Musée du Louvre.

En 1792 : les sans-culottes ; renversement de la monarchie ; massacres de septembre ; victoire de Valmy ; Convention ; abolition de la royauté ; déclaration de guerre à l'Autriche.

Bavay, Orchies, Saint-Amand, Roubaix, Valenciennes, Marchiennes seront occupés par les Autrichiens ; Lille sera bombardée.

Sur la Place du Concert une statue rend hommage au maire André qui fit défendre la ville. Ci-dessous l'une des scènes figurant sur le piédestal : *Le maire André déclare la patrie en danger.*



En 1793 : exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; Comité de salut public ; chute des Girondins ; Constitution de l'An I ; début de la Terreur ; mise en place du calendrier républicain.

En 1794 : abolition de l'esclavage ; condamnation des Hébertistes et des Dantonistes ; exécution de Robespierre. La même année entrera en fonction la première ligne du télégraphe optique de Chappe (Paris - Lille), qui annoncera la victoire à Condé-sur-l'Escaut de l'armée française contre les troupes autrichiennes. L'un des relais (sémaphores) était situé au sommet de la tour de l'église Saint-Martin de Carvin.

En 1795 : émeutes dues à la famine ; mort de Louis XVII ; adoption de la Constitution de l'An III.

En 1796 : début de la campagne d'Italie.

En 1797 : traité de Campo-Formio entre Napoléon Bonaparte, général en chef de l'armée française en Italie, et le représentant l'Autriche.

En 1798 : début de la campagne d'Égypte et loi instituant la conscription.

En 1799 : coup d'État de Bonaparte les 18 et 19 brumaire an VIII, — les 9 et 10 novembre 1799.

16899

Nous, Administrateurs du Directoire
du District de Lille, la lettre du Directoire
du Département du nord datée du 20e mois.

L'arrêté du Représentant du Peuple
De la mare daté de N. Omev le 6, de ce mois.

La lettre du Procureur syndic du District de
Bethune à celui du District de Lille en date
du 5 suivants.

De laquelle il résulte qu'un quidam
venu du pays, conquis pour mettre la
division entre les citoyens dans différentes
communes, en accuse par la rumeur publique
de discréditer les assignats et par plusieurs
particuliers, d'avoir chassé le Peuple, dans
les Communes de Provin, le sept floréal pour
le rétablissement prétendu de la Royauté.

Considérant qu'il est urgent de pour suivre
l'auteur d'attentats aussi contraire à l'ordre
public et tendant à la dissolution du Corps
Social.

Arrêtons qu'à la diligence du Procureur
Syndic de ce District le dit quidam sera amené
pardevant nous pour y être interrogé et par nous
être, en suite, ordonné ce qu'il appartiendra.

Fait au Directoire du District de Lille
le vingt deux floréal 3^{me} année de la République.



[Signature]
Le Procureur
Syndic

Trouble de l'ordre public à Provin en 1793

Du Consulat à la chute de l'Empire (4 septembre 1870)

Comment résumer l'épopée napoléonienne en quelques lignes ! Je me bornerai à traiter de l'influence et de l'héritage de Napoléon Bonaparte dans notre région, en reprenant quelques extraits de l'ouvrage *Le Nord* qui nous accompagne depuis quelques pages déjà ⁽²¹⁾.

Bonaparte, premier consul pour dix ans, puis consul à vie, se fit proclamer empereur le 18 mai 1804. Le Consulat modifia l'organisation administrative départementale. Le chef-lieu du Nord resta Douai jusqu'en septembre 1804, où il fut transféré à Lille. À la tête du département, un préfet ; à la tête des arrondissements, des sous-préfets ; à la tête des communes, des maires, tous nommés par le pouvoir central, sur des listes de notabilités élues, puis d'électeurs à vie. A côté du préfet et des sous-préfets, un conseil général et des conseils d'arrondissement.

Le Concordat, signé le 15 juillet 1801 rassura les acheteurs de biens ecclésiastiques et amena le rétablissement du culte catholique. [...] La suppression de la réquisition des grains, la sécurité plus grande assurée aux campagnes donnèrent satisfaction aux paysans.

L'agriculture et l'industrie se relevèrent. La culture en grand des plantes textiles et oléagineuses étaient l'un des traits caractéristiques du Nord. Les Flandres sont reboisées ; la vallée de la Scarpe est desséchée ; les routes sont réparées ; la navigation des canaux est améliorée. Le préfet Dieudonné et le secrétaire général de la préfecture Bottin furent les principaux artisans de ce rétablissement. Les manufactures se multiplient. Dès 1802 une machine à vapeur est installée à Roubaix. Le Nord, qui n'est plus un département frontière, fait avec les départements belges annexés un commerce fort important.

La guerre contre l'Angleterre et le blocus continental (novembre 1806), en forçant les populations à se passer de marchandises anglaises, déterminèrent des découvertes extrêmement intéressantes pour le département. On fonda des usines pour le fer, des manufactures pour le fil ; on cultiva des betteraves pour en extraire le sucre. [...] En 1814 le département comptait onze fabriques de sucre ⁽²¹⁾.

Mais les guerres, les rapports entre le pape et l'empereur eurent raison de la confiance des populations, qui rejetaient par ailleurs le régime de la conscription et se plaignaient de l'augmentation insupportable des impôts. De nombreux conscrits se révoltèrent et ne rejoignirent pas leurs régiments. Le désordre qui régnait fut une chance pour les Russes, qui, début 1814, prirent Avesnes et Bailleul. En 1815, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, Louis XVIII se réfugia à Lille puis à Gand. La défaite de l'empereur à Waterloo le 18 juin 1815 le réinstallera sur le trône de France.

Les Dunkerquois reprochaient à l'Empire d'avoir négligé leur port au profit d'Anvers. [...] Le gouvernement de Louis XVIII obtint rapidement de nombreuses adhésions. Tout le clergé du Nord lui était acquis. Malheureusement, Louis XVIII fut entraîné par les ultras à une politique de vengeance ⁽²¹⁾.

Les auteurs citeront à ce sujet les représailles contre les Bonapartistes à Armentières et à Cassel, la condamnation à mort à Lille en 1815 du maréchal de camp Chartran, la révocation de fonctionnaires. Les riches propriétaires fonciers verront leur influence augmenter à la suite de l'augmentation du cens* électoral et de l'adoption de la loi du double vote.

De nouveaux troubles surgiront après l'avènement de Charles X, comte d'Artois, en 1824. Lille et Douai connurent de sérieuses manifestations en conséquence des ordonnances de juillet 1830 : la liberté de la presse était suspendue, l'autorisation préalable de publication, avec censure donc, étant rétablie ; la Chambre nouvellement élue mais défavorable à Charles X était dissoute ; le corps électoral fut réduit à une peau de chagrin par l'augmentation du cens* électoral. S'ensuivront des émeutes, appelées les *Trois Glorieuses*.

Le règne de Louis-Philippe fut aussi marqué par les revendications populaires. La statue de Louis XVIII, qui avait été érigée dans la cour de la Bourse de Lille fut détruite. N'ayant pas accès aux élections, les classes moyennes et populaires (ouvriers, commerçants et tout non-propriétaire) réclamaient une réforme électorale. Les prix flambaient, les ouvriers manquèrent de travail. Cela engendra des révoltes, en particulier à Tourcoing et Lille en ce qui concerne notre région.

Louis-Philippe abdiqua en février 1848 ; la II^e République était née, dirigée d'abord par un gouvernement provisoire puis par Louis Napoléon Bonaparte jusqu'en 1852. Parmi les mesures prises au cours de ces quatre années, l'adoption définitive du drapeau tricolore, l'adoption du suffrage universel, l'abolition de l'esclavage restent parmi les plus marquantes. Un coup d'état en 1851, un plébiscite en 1852 instaureront le Second Empire et feront de Louis Napoléon Bonaparte l'empereur Napoléon III.

Le début du Second Empire fut d'abord marqué par une absence de liberté politique et de liberté pour la presse.

À défaut de liberté politique, le gouvernement de Napoléon III s'efforça de donner des satisfactions matérielles. Si les traités libre-échangistes de 1860 furent mal accueillis par les industriels, parce qu'ils permettaient la concurrence étrangère, les consommateurs s'en réjouirent. [...] La guerre de Sécession aux États-Unis rendit la matière première [le coton] extrêmement rare. De nombreuses usines durent fermer. L'industrie du lin se releva assez vite. Celle de la laine prospéra. À Roubaix et Tourcoing la grande industrie se substitua peu à peu à la petite. Les négociants de Tourcoing, ayant établi à partir de 1867 des relations directes avec les pays producteurs de la République Argentine et de l'Australie, la matière première coûta moins cher.

La quantité de houille extraite fit plus que doubler dans certaines mines (Anzin, Aniche) ; la production de fer fit du Nord le premier des départements français dans ce domaine ; on procéda au dessèchement de nombreux marais. Les voies de communication furent améliorées : chemins vicinaux, routes, voies ferrées et canaux furent créés ou étendus. L'*instruction publique*, en particulier l'enseignement primaire, fut développée : obligation pour les communes d'ouvrir une école pour filles, gratuité de l'enseignement public élémentaire, institution du certificat d'études primaires, etc.

Mais Napoléon III se laissera entraîner dans une nouvelle guerre ; ce sera le désastre de Sedan, le 2 septembre 1870, suivi de la proclamation de l'Empire allemand et de la République Française. Ce sujet est traité dans l'ouvrage de Jean-Noël Masselot, *Provin-en-Carembault* (87).

La Troisième République

La défaite de Sedan en septembre 1870 a entraîné la chute de Napoléon III et la proclamation de la République. La Troisième République connaîtra 14 présidents : cette instabilité politique sera à l'origine de nombreuses difficultés. Notre pays poursuivra sa modernisation (voies de communications, réseau ferroviaire, automobiles, électricité, téléphone, radio, etc). Voyons cela en quelques points.

Faidherbe (né en 1818 à Lille) livra bataille contre les Prussiens à Bapaume, les 2 et 3 janvier 1871. Il sera député de Lille en 1872.

Henri Wallon (né en 1812 à Valenciennes) sera également élu député. Il fera voter en 1875 un amendement qui sera la base du régime républicain : *Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée Nationale. Il est nommé pour sept ans ; il est rééligible.*

Pierre Legrand (né à Lille en 1834) sera plusieurs fois élu député de Lille. Il occupera aussi les fonctions de Ministre du Commerce et de l'Industrie et participera à l'organisation de l'Exposition Universelle de 1889.

Le Congrès Socialiste International ayant décidé que le jour du 1^{er} mai 1890 serait chômé dans le monde entier, et que des manifestations auraient lieu pour réclamer la journée de huit heures, beaucoup d'ouvriers de Lille, de Roubaix et de Tourcoing organisèrent des cortèges. Le lendemain commencèrent des grèves qui durèrent une dizaine de jours. Le 1^{er} mai de l'année suivante fut marqué par une échauffourée sanglante à Fourmies. [...] Treize morts et vingt blessés, tel est le nombre de victimes (21).

En juillet 1896, se tint à Lille le 14^e congrès national du parti ouvrier français, qui termina ses séances par le chant de *L'Internationale*. Poème d'Eugène Pottier, musique de l'ouvrier modeleur Pierre Degayter, *L'Internationale* devint, au congrès de 1899, le chant officiel du parti (21).

Grâce aux progrès du machinisme, et à la suite des tarifs protecteurs de 1892, les industries textiles se développent. Lille et sa région étaient en 1914 le principal centre de l'industrie linière en France. Malgré les grèves qui fréquemment paralysent son activité industrielle, le centre de Roubaix-Tourcoing travaille de plus en plus. La production houillère passe de deux millions et demi de tonnes en 1870 à près de sept millions de tonnes en 1912 (21).

Hauts-fourneaux, forges aciéries, verreries, usines de produits chimiques, fabriques de chicorée, distilleries, etc, font du Nord le premier département industriel de France. Pour assurer des débouchés faciles aux produits agricoles et industriels, le système des voies de communication a été perfectionné. Dunkerque assure des relations faciles avec le marché extérieur.

Effroyable catastrophe

Ce qu'écrivait le « Comité Central de secours aux familles des Victimes de la Catastrophe de Courrières » dans son compte-rendu de 1908 : *Le 10 mars 1906, une effroyable nouvelle semait l'épouvante non seulement en France, mais à l'étranger. Onze cents mineurs venaient de périr victimes d'un coup de poussières dans les fosses 2,3 et 4 des mines de Courrières, qui jusqu'alors comptaient parmi les plus sûres du bassin du Pas-de-Calais, réputé lui-même l'un des moins dangereux. L'explosion et la chasse des gaz méphitiques avaient balayé 110 kilomètres de galeries. Jamais pareille catastrophe ne s'était produite dans aucune exploitation souterraine. Jamais l'histoire minière, dont tant de pages sont cependant assombries par des accidents, n'avait eu à enregistrer une telle hécatombe. L'immense désastre qui jetait ainsi un voile de deuil sur le pays tout entier eut du moins pour effet de donner le spectacle consolateur d'un admirable mouvement de solidarité nationale, de solidarité humaine. À la stupeur des premiers instants succédèrent, au delà comme en deçà de nos frontières, les manifestations, les plus touchantes d'une pitié profonde et d'une inépuisable générosité* (52).

Le Petit Parisien du 11 mars 1906 titrait : *Effroyable catastrophe !*

L'Humanité, le même jour, *Un coup de grisou : C'est à six heures et demie, alors que tous les ouvriers étaient au travail, qu'un coup de grisou a dévasté les fosses numéros 11 et 4 de la concession de Courrières, provoquant un incendie considérable. La catastrophe intéresse non seulement ces deux fosses, mais aussi les autres puits de la concession, qui étaient en communication avec les fosses 4 et 11. [...] La foule entoure la fosse 4. L'émotion est indescriptible, les femmes et les enfants pleurent et menacent de forcer les barrages de gendarmes ; c'est, un tableau navrant [...]* (54).

Pourtant, longtemps encore, des mines continueront d'exploser accidentellement, faisant de nombreuses victimes : ainsi, en 1927, 117 mineurs de fond seront tués et 55000 autres seront blessés ; le 7 février 1951, un coup de poussière tue 11 mineurs et fait 5 blessés à la fosse 5bis de Divion ; le 11 février 1958, à la mine de Méricourt, une cage s'écrase au fond du puits et cause la mort des neuf mineurs qui l'occupaient ; en juin 1962, c'est un éboulement qui tue 6 mineurs à la Fosse 13 d'Hulluch ; un coup de grisou fait 21 tués à la Fosse 7 de Lens-Liévin en février 1965 ; en 1974 une explosion entraîne la catastrophe la plus meurtrière depuis celle de Courrières en 1906, on dénombrera 42 victimes à la Fosse 3bis de Lens-Liévin. Cette triste liste est malheureusement loin d'être exhaustive (Sources : Voix du Nord, hors-série *Cent ans de vie dans la région*, 1999).

Les Facultés des Lettres et de Droit, transférées de Douai à Lille en 1887, ont été réunies aux Facultés des Sciences et de Médecine et Pharmacie en 1893. Les catholiques du Nord avaient fondé à Lille, en 1875, cinq facultés, théologie, droit, médecine, sciences, lettres. Les établissements d'enseignement professionnel et les écoles d'apprentissage existent en grand nombre (21).

Dans la liste impressionnante d'artistes ou écrivains que compte le Nord à cette époque (le peintre Carpeaux, les architectes Louis-Marie Cordonnier et Hector Guimard, l'écrivain Marceline Desbordes-Valmore, le compositeur Edouard Lalo, le professeur de langue et littérature anglaises Auguste Angellier, etc) *il ne serait pas juste d'oublier le plus grand représentant de la poésie patoisante, Desrousseaux, dont la Canchon dormoire, le P'tit Quinquin, est comme le chant de ralliement des gens du Nord.* Et c'est ainsi que R. Blanchard et A. de Saint-Léger concluent le chapitre qui précède la Grande Guerre. *En 1914 il [le département du Nord] était le premier pour la production agricole, le premier pour la production industrielle, le premier pour la natalité. Enfin il payait le huitième des impôts de toute la France.*

Le 4 août 1914, l'Allemagne, ne tenant aucun compte de la neutralité de la Belgique et de la protestation du gouvernement belge, faisait pénétrer ses troupes en Belgique pour atteindre le territoire français plus facilement que par l'Est (21).

La Première Guerre Mondiale

Page suivante figure un extrait de l'ouvrage de MM. R. Blanchard et A. de Saint-Léger, qui présente les conséquences catastrophiques de la Première Guerre Mondiale dans le département du Nord (21).

Depuis 1936 se dresse sur la Crête de Vimy le Mémorial Canadien qui rend hommage aux 60000 Canadiens tués en France pendant la Grande Guerre. Notre région a souffert ; le site *Découvrir les Chemins de mémoire de la Grande Guerre en Nord – Pas de Calais* propose de découvrir nos lieux de mémoire, et comprendre (à travers récits, cartes et photographies) ce que l'on peut aussi appeler « l'Enfer du Nord ». L'un de ces chemins nous mènera au Cimetière Militaire Allemand d'Annœullin, où repose un as de l'aviation anglais, Albert Ball. Au château de Nottingham, Angleterre, un mémorial est dédié à sa mémoire.



2. Pendant la Grande Guerre (1914-1918).

— Le 4 août 1914, l'Allemagne, ne tenant aucun compte de la neutralité de la Belgique et de la protestation du gouvernement belge, faisait pénétrer ses troupes en Belgique pour atteindre le territoire français plus facilement que par l'Est. Après la retraite de Charleroi, le gros des forces allemandes, courant vers Paris, occupe Valenciennes, assiège Maubeuge, qui résiste du 25 août au 7 septembre, tandis que quelques détachements font une courte apparition à Lille (2 septembre) et à Douai. A la suite de la victoire de la Marne et de la stabilisation des positions, les deux armées, dans l'espoir de se tourner par les ailes, étendent leur front à l'Ouest. Dans cette « course à la mer », Douai est réoccupé le 2 octobre, et Lille, bombardée pendant deux jours, capitule le 12 octobre. L'armée belge, qui vient d'évacuer Anvers, avant la chute de cette place (9 octobre), marche le long de la côte vers Dunkerque, suivie de près par les ennemis. Ceux-ci sont arrêtés aux abords d'Ypres par les Anglais et les Français, et sur l'Yser par une brigade de fusiliers marins et des troupes belges, dont la position est bientôt rendue très forte par l'inondation du bas pays.

Tandis que le Nord du département se trouve sous la menace continue de l'ennemi, qui cherche à percer le front, et qui bombarde Dunkerque par air, par mer et par pièces à longue portée, le Sud connaît les horreurs de l'occupation : assassinat du curé de Maing, exécution de Jacquet, de Trulin, etc., etc., emprisonnement de Louise de Bettignies et de bien d'autres, prise d'otages, déportation des otages de représailles en Lithuanie, et, « ce qui souleva le ressentiment le plus profond », l'enlèvement de Lille, en avril 1916, de femmes et de jeunes filles, qui furent conduites par troupeaux dans les villages de l'Aisne et des Ardennes et soumises aux pires traitements. Et c'est aussi le pillage organisé des usines, l'enlèvement des matières premières, des métaux, des machines, et la destruction méthodique de ce qui ne pouvait pas être emporté. Malgré les pénalités, malgré les restrictions alimentaires, les populations du Nord occupé faisaient preuve d'une admirable fermeté. Elles attendaient la délivrance et la victoire.

En avril 1918, 27 divisions allemandes attaquent les troupes portugaises qui fléchissent. Armentières, La Gorgue, Estaires, Merville, Bailleul, anéanties par les bombardements, tombent en leur pouvoir. La bataille fait rage au mont Kemmel. Le général Foch, avec le concours du maréchal anglais Haig, les arrête. Puis a lieu l'offensive libératrice. Bailleul est repris le 30 août, Merville et Estaires en septembre, Armentières, le 2 octobre, Lille, le 17; Cambrai, Valenciennes et Maubeuge en novembre. A l'armistice (11 novembre), le Nord était délivré.

3. La Reconstitution.

— Les Allemands ont à peine quitté le territoire, que commence l'œuvre de reconstitution. Les habitants qui ont fui devant l'invasion ou qui ont été évacués s'empressent de rentrer au pays. Dans la zone rouge, ils établissent de misérables abris, sur l'emplacement de leur ancien foyer détruit. Les voies ferrées sont refaites et les services des transports réorganisés. Les denrées et les matériaux arrivent en grande quantité par le port de Dunkerque. La main-d'œuvre est fournie par les ouvriers tant français qu'étrangers, surtout polonais. Les maisons, les usines sont réparées ou reconstruites. Les villes et les villages détruits sont aménagés sur de nouveaux plans. Le sol, purgé de projectiles, est remis en état, et, dès 1920, les récoltes sont superbes. Les établissements industriels de toute catégorie, sauf les distilleries, se remettent au travail, et de nouveaux s'élèvent. Bientôt leur production dépasse celle d'avant guerre. La renaissance du Nord est complète. Le double amour de la France et du sol natal, le souci de la richesse, l'esprit d'entreprise, l'ardeur au travail, la ténacité de nos populations ont fait ce miracle.

Pourquoi faut-il que ces résultats soient compromis par la crise actuelle, conséquence, elle aussi, de la guerre ?

Copyright 1934, by
Éditions Bourrelier et C^{ie}, Paris.

La tragédie de la Première Guerre Mondiale sera évoquée plus loin, à partir de témoignages. L'ouvrage *Provin durant la Guerre 1914-1918* (134) de Louis Bottin, Provinois, pourra être consulté avec profit.

L'entre-deux-guerres

La région s'étant trouvée au cœur des combats, une gigantesque entreprise de reconstruction, pendant l'entre-deux-guerres, nécessitera un recours à la main d'œuvre étrangère, principalement anglaise, belge, espagnole, italienne, maghrébine, polonaise, tchèque (Source : Voix du Nord, hors-série *Cent ans de vie dans la région*, 1999). Citons quelques événements et personnages marquants de l'entre-deux-guerres :

Louise de Bettignies, agent secret français qui espionna pour le compte de l'armée britannique durant la première guerre mondiale sous le pseudonyme d'Alice Dubois, décède le 27 septembre 1918 à Cologne.

Le 17 mars 1920 circule le premier train alimenté au mazout reliant Lille à Paris.

Le 6 avril 1921, Charles de Gaulle épouse Yvonne Vendroux à Calais.

En février 1923, le parti socialiste tient son congrès à Lille en présence de Léon Blum.

La région dunkerquoise continue de s'industrialiser et en 1924 un haut-fourneau entre en action à l'usine sidérurgique de Leffrinckoucke.

En 1924, le Premier Ministre anglais Ramsey MacDonald se déclare favorable à la construction d'un tunnel sous la Manche.

La première station de radiodiffusion est lancée à Lille en 1927.

Prenant en 1928 la tête du diocèse de Lille, créé en 1913, Achille Liénart est à 44 ans le plus jeune évêque de France.

Emile Basly, député-maire de Lens, décède le 11 février 1928.



Le 16 octobre 1932 était inauguré le beffroi de l'Hôtel de Ville de Lille, bâti par l'architecte Emile Dubuisson, orné de sculptures de Sarrabezolles représentant Lydéric et Phinaert. Il sera classé aux Monuments Historiques en 2002 et inscrit par l'UNESCO au Patrimoine de l'Humanité en 2005.

En 1932, le Président du Conseil, M. Edouard Herriot, et le député-maire de Lens Alfred Maës procèdent à l'inauguration du nouvel hôpital de Lens, route de La Bassée. À Lille, le professeur

Oscar Lambret propose l'édification d'une Cité Hospitalière, dont l'hôpital-sanatorium Albert Calmette ouvrira en 1936. Les autres services verront leur construction retardée par les tracasseries administratives, la taille ambitieuse du projet puis la guerre. La Cité hospitalière de Lille sera inaugurée le 2 novembre 1950.

Vers la fin de l'année 1933, un câble téléphonique est posé à travers la Manche, reliant Calais à Douvres.

Deux avancées sociales en 1936 : 12 jours de congés payés sont accordés à tous les travailleurs et la semaine de travail sera limitée à 40 heures.

1936, c'est aussi l'année où Roger Salengro, député-maire de Lille, ministre de l'Intérieur du cabinet de Léon Blum, poursuivi par les calomnies de la presse d'extrême-droite, se donne la mort.

Léo Lagrange, député d'Avesnes-sur-Helpe, est sous-secrétaire d'Etat à l'Organisation des Loisirs et des Sports sous le Front Populaire : *Notre but, simple et humain, est de permettre aux masses de la jeunesse française de trouver dans la pratique des sports la joie et la santé et de construire une organisation des loisirs telle que les travailleurs puissent trouver une détente et une récompense à leur dur labeur. [...] Je crois que le jour où l'on a admis que le jeu sur le stade pouvait être l'occasion de profits importants, on a fortement atteint la moralité du sport.*

Maxence Van der Meersch obtient le prix Goncourt le 9 décembre 1936 pour son ouvrage *L'empreinte du Dieu*.

2 août 1936 : mort de Louis Blériot, né à Cambrai. Il avait le 25 juillet 1909 réalisé la première traversée de la Manche en avion.

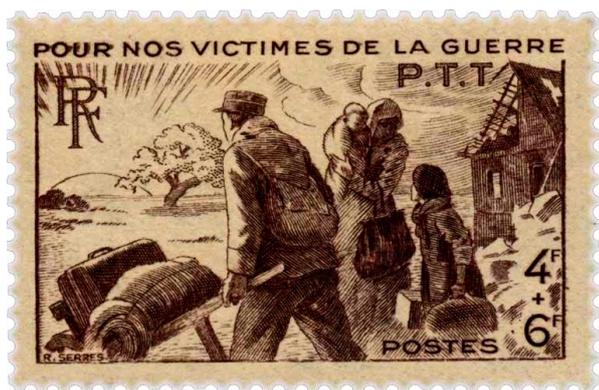
En 1938 le premier projet d'un tunnel sous la Manche uniquement routier est proposé par André Basdevant : deux galeries circulaires principales, parallèles, réunies tous les kilomètres par une galerie de communication. Le problème majeur est d'ordre technique : comment évacuer les gaz d'échappement. En janvier 1939 sera déposée à la Chambre une résolution approuvant la construction d'un tunnel. En 1957 André Basdevant proposera un tunnel mixte, ferroviaire et routier.

La France est confrontée à la montée du chômage et aux multiples tensions politiques : à l'émeute ensanglantée du 6 février 1934 répond la victoire électorale provisoire du Front Populaire en 1936. L'élection d'Adolf Hitler en 1933 va inéluctablement conduire à la déclaration de guerre de la France en septembre 1939 et à la débâcle de 1940. Réfugié à Vichy, le Parlement vote quasi unanimement, le 10 juillet, les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain, de retour d'Espagne. La Troisième République, après 70 ans d'existence, est morte (55).

En 1934, A. de Saint-Léger se félicite du niveau atteint par la reconstruction du département du Nord grâce à l'opiniâtreté et au dynamisme de la population mais ne peut s'empêcher de craindre l'avenir, même s'il ne parle pas des *bruits de bottes* et des événements qui ne vont pas tarder à mettre nos régions à feu et à sang au mépris de toute humanité.

La renaissance du Nord est complète. Le double amour de la France et du sol natal, le souci de la richesse, l'esprit d'entreprise, l'ardeur au travail, la ténacité de nos populations ont fait ce miracle. Pourquoi faut-il que ces résultats soient compromis par la crise actuelle, conséquence, elle aussi, de la guerre (21) ? Le 3 septembre 1939, après l'Angleterre, la France déclare la guerre à l'Allemagne.

La Deuxième Guerre Mondiale



La coupure de presse page suivante fait suite au déraillement d'un train transportant un bataillon allemand en avril 1944. La répression fut sanglante : 86 habitants furent fusillés. Les officiers allemands avaient pour ainsi dire carte blanche en cas d'attentat contre leurs troupes ; tout résistant pris l'arme à la main était exécuté ; si le tir provenait d'une maison ou si une maison avait abrité des résistants, elle était incendiée ; les pertes civiles étaient tenues pour inévitables et la responsabilité en incombait aux résistants, considérés comme terroristes. Mais bien d'autres massacres avaient déjà eu lieu en France avant celui d'Ascq, et, pour notre région, il faut déplorer en mai 1940 ceux de Beuvry, du Paradis près de Lestrem où 97 soldats britanniques prisonniers appartenant au Royal Norfolk Regiment furent exécutés, de Oignies où 80 civils sont assassinés et un officier anglais est brûlé vif le 28 mai 1940, tandis que le même jour à Courrières 45 hommes étaient assassinés et à Wormhout 80 soldats britanniques et français étaient tués ; le 3 septembre 1944, à Lorgies, 14 habitants étaient arrêtés et fusillés.

L'épouvantable période de la Deuxième Guerre Mondiale sera évoquée dans la deuxième partie, à partir de témoignages d'habitants.

Oberfeldkommandantur (V) 670

Der Oberfeldkommandant

AVIS

Malgré mes avertissements réitérés, ces jours derniers des attentats ont de nouveau été commis contre des voies ferrées par lesquels furent, entre autres, atteints des trains militaires.

Dans la nuit du 1er au 2 Avril 1944, lors d'un troisième attentat de ce genre commis presque aux mêmes endroits, sur le territoire de la commune d'Ascq, des coups de feu ont été tirés sur un train militaire.

La troupe a répondu par les armes et un nombre considérable d'habitants ont trouvé la mort.

Pour ces raisons, j'ai ordonné pour un certain nombre de localités une interdiction totale de circuler entre 20 heures et 6 heures. Pendant les heures interdites, les habitants doivent, sans exception, rester dans leurs demeures et toute circulation dans les rues leur sera interdite. Les personnes qui, en raison de leur profession ou pour des raisons d'intérêt public, se trouveraient dans l'obligation de circuler sur la voie publique, devront justifier de leur identité et s'arrêter immédiatement sur sommation des patrouilles allemandes si ces personnes ne veulent pas risquer que l'on tire sur elles sans autre avertissement préalable. En outre, l'interdiction de la circulation des véhicules automobiles pendant la nuit sera étendue à d'autres arrondissements.

Ces mesures seront exécutées dans toute leur rigueur. La population doit savoir qu'il sera répondu à tout attentat dirigé contre des unités de l'armée allemande ou des militaires isolés par tous les moyens que les circonstances exigent. Que l'exemple de la commune d'Ascq serve de leçon. Il est, par la nature même des choses, inévitable que, lors d'événements semblables, aussi des personnes innocentes aient à souffrir. La responsabilité en incombe aux criminels qui sont les auteurs de ces attentats.

Lille, le 2 Avril 1944.

Signé : BERTRAM.

Generalleutnant.



L'époque contemporaine



Ambassadeur de France en Espagne, le vieux maréchal Pétain, illustre vainqueur de Verdun, accepte de revenir en France, faisant don de sa personne à la France. Devant la situation désespérée du pays et de son armée, il signe, dès le 22 juin 1940, l'armistice. Il reçoit ensuite les pleins pouvoirs le 10 juillet et devient chef du nouvel état français. [...] Très vite confronté aux exigences croissantes de l'occupant et aux actions de la Résistance, le régime est affaibli. Avec l'invasion, fin 1942, de la zone libre par les Allemands, Vichy se réduit à une simple administration. [...] Après le débarquement de Normandie à l'été 1944, le régime de Vichy s'effondre et le maréchal est arrêté par les nazis et conduit en résidence surveillée à Sigmaringen en Allemagne. En avril 1945, Philippe Pétain rentre volontairement en France. Il est alors condamné à mort. Prisonnier à perpétuité sur l'île d'Yeu, il y meurt en 1951, à 95 ans (55).



Charles de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire
du 3 septembre 1944 au 20 janvier 1946

Par sa stature d'homme du 18 juin, puis de chef de la Résistance, De Gaulle donne une assise internationale et intérieure au Gouvernement Provisoire né de la Libération. Dès 1944, confronté aux effets dramatiques de la guerre civile née de la sanglante épuration, il tente de juguler les tentatives révolutionnaires communistes et remet en marche l'administration. Il évite à la France un gouvernement militaire américain. Mais ses conceptions constitutionnelles en faveur d'un régime présidentiel l'opposent aux partis du Parlement et il quitte le gouvernement début 1946 (55).

Le socialiste Félix GOUIN lui succède de manière éphémère. Il poursuit les nationalisations commencées par de Gaulle (assurances, électricité, gaz, houillères) et généralise l'assurance vieillesse. Georges Bidault, son successeur, Mouvement républicain populaire (MRP), doit affronter les problèmes liés à l'épuration et à la reconstruction du pays. Personnalité de la vie politique française, marqué par l'expérience et la direction du Front Populaire à partir de 1936, et grandi par son emprisonnement par Vichy, puis sa déportation par les Allemands, Léon Blum, chef de la SFIO, est élu successeur de Bidault et forme un gouvernement entièrement socialiste. [...] Il met en place les institutions de la Quatrième République (55).



La Quatrième République ne connaîtra que deux Présidents : Vincent Auriol, de 1947 à 1954 et René Coty, de 1954 à 1958. Les institutions de la Quatrième République avaient été mises en place en 1946 par Léon Blum.

La Quatrième République a participé à la reconstruction de la France après la Seconde Guerre Mondiale. Elle est à l'origine de la construction européenne, du mouvement de décolonisation et elle accorde le droit de vote aux femmes. Elle est marquée par d'incessantes crises politiques (caractérisées par une grave instabilité gouvernementale), économiques et sociales. La superposition de ces crises et des problèmes de décolonisation (Indochine, Algérie) sera à l'origine de la disparition rapide de la Quatrième République (55).

Signalons en 1943 le décès de Jules Mousseron, « père » de Zeph Cafougnette et auteur populaire de recueils dédiés aux mineurs. En 1944, les houillères seront nationalisées, l'ensemble des concessions formera les Houillères Nationales du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

En 1946, pour la première fois les femmes pourront voter et être élues.

En 1951, l'instauration du ticket modérateur (l'obligation de participer pour une certaine part aux frais pharmaceutiques) entraînera grèves et manifestations vers la fin de l'année. Le développement des voies de communication s'accélère et en octobre 1954 Jacques Chaban-Delmas, alors ministre des Travaux Publics, de la Reconstruction et du Logement, inaugure le premier tronçon de l'actuelle autoroute A1, Lille-Carvin. Dès 1955 Lille ne sera plus qu'à deux heures de Paris grâce à l'électrification partielle de la ligne SNCF ; cette ligne sera totalement électrifiée en 1958.

Mais 1954, ce sera aussi l'année de l'appel de l'abbé* Pierre, le 1^{er} février. Jean Deroubaix l'entendra et créera à Wambrechies le premier site de la communauté Emmaüs dans le Nord.



La nouvelle constitution de la France a été approuvée par référendum le 28 septembre 1958 et le Président est élu au suffrage universel à deux tours depuis le référendum du 28 octobre 1962 (pour sept ans jusqu'au référendum du 4 septembre 2000, sous Jacques Chirac, qui fixa la durée du mandat présidentiel à cinq ans). Charles de Gaulle sera le premier Président de la Cinquième République de 1958 à 1969.

En juillet 1959, l'hovercraft fera son apparition sur la ligne transmanche Calais-Douvres et en avril 1961 sera ouverte la ligne aérienne Lesquin-Londres. La liaison Lesquin–New York sera pour 1963 et Lesquin-Orly pour 1965.

En octobre 1959, les chantiers navals de Dunkerque lanceront le plus gros pétrolier jamais construit, le *Fabiola*. Le *Paul Getty*, encore plus gros, sera lancé en juin 1960, le Sarah Getty en mai 1963, le Montsoreau en mars 1968, à Dunkerque également, où sera mis en service en 1962 le centre minéralier et où sera achevée en 1963 la construction d'Usinor.



Le 1^{er} janvier 1960 l'on comptera désormais en « nouveaux francs ».

En 1961 des puits de mine commencent à fermer : Noeux-les-Mines, Hersin-Coupigny, Auchy. Certains gisements sont épuisés, d'autres ne sont plus rentables.

Les années 61 à 63 connaîtront de nombreux attentats, manifestations, arrestations en relation avec la guerre d'Algérie.

En 1965, après plus de 50 ans de travaux, le Canal du Nord sera inauguré. Long de 99 kilomètres, il relie la région parisienne au Nord – Pas de Calais.

En mai 1967 les téléspectateurs ravis regarderont leurs premiers programmes en couleurs, retransmis par l'émetteur de Bouvignies.

En 1968, c'est le canal Valenciennes-Dunkerque qui est ouvert sur toute sa longueur.

Les combats de coqs

Loisir des campagnes mais aussi des périphéries de villes, les spectacles des combats de coqs, répandus un peu partout dans le monde, se voient interdits en France en 1850, en particulier en Flandre où d'ailleurs ils ne cesseront pas, entrant dans la clandestinité. La tolérance de la justice sera mise à mal par la loi du 19 novembre 1963. Plus par ignorance que par mesure disciplinaire, des milliers de Coqueleurs se sont vus subitement privés de leur passion favorite ; notre coq de combat, cette race sélectionnée qui fait la richesse de l'Aviculture Française allait être contrainte de disparaître à jamais, écrivent en 1965 Gilbert Joly et Louis Cordonnier, respectivement Président et Secrétaire de la Fédération des Coqueleurs du Nord de la France. Mais les Nordistes sont tenaces et reçoivent l'appui du Général de Gaulle ! Grâce à cette volonté, à cette foi inébranlable de chacun et de tous, le jour de la victoire arriva [...] : le 5 juillet [1964] des milliers de Coqueleurs reprenaient le chemin des Gallodromes, avec, par la suite, une restriction de taille, toute création et tout remplacement de gallodrome étant dorénavant interdits.



De nombreux décrets excluent les combats de coqs du champ d'application des articles 521-1 et R. 654-1 du code pénal qui punissent les actes de cruauté envers les animaux domestiques. L'article R. 655-1, qui sanctionnait déjà *le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé* précisait aussi : *Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux courses de taureaux lorsqu'une tradition locale ininterrompue peut être invoquée. Elles ne sont pas non plus applicables aux combats de coqs dans les localités où une tradition ininterrompue peut être établie.* Ce texte figure dans les lois ou décrets de 1963, 1976, 1992, 1999, 2004, 2006. À partir de 1992, cependant, est punie des peines prévues au présent article toute création d'un nouveau gallodrome.

Le règlement des combats de coqs est extrêmement strict. L'article premier, par exemple, ne laisse aucun doute quant à la volonté d'encadrer le public, les combats, les paris :

CONFIANCE, RESPECT, DISCIPLINE, POLITESSE aux Commissions Juristes (en majuscules dans le texte).

S'agissant d'un combat à mort, les combattants sont armés mais les règles sont catégoriques :

ARTICLE 8. – Les seules armes admises comprennent : l’aiguille, la douille, et le cuir. L’aiguille aura une longueur de 52 mm sans aucune tolérance, elle sera droite, conique et ronde dans toute sa longueur et sans la moindre inclinaison. Elle sera brasée sur la douille, bien au milieu, dans le sens de la longueur et NON SUR LES COTES. Le talon aura une hauteur maximum de 22 mm permettant un peu de surcharge en raison des possibilités de mauvaise conformation de certaines pattes de coqs, mais l’arme montée ne pourra excéder 82 mm de longueur, mesure prise de la patte à l’extrémité de l’aiguille.

Citons cette dernière recommandation avant de refermer le *Règlement Officiel des Combats de Coqs de la Fédération des Coqueleux du Nord de la France* ⁽⁹⁸⁾ : *Les joueurs auront à cœur de conserver le plein éclat de nos spectacles en écartant tous les arrangements pouvant les atténuer.*

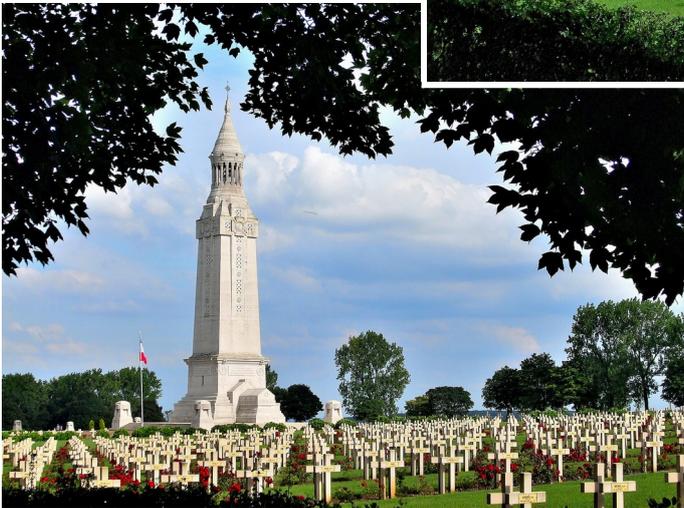
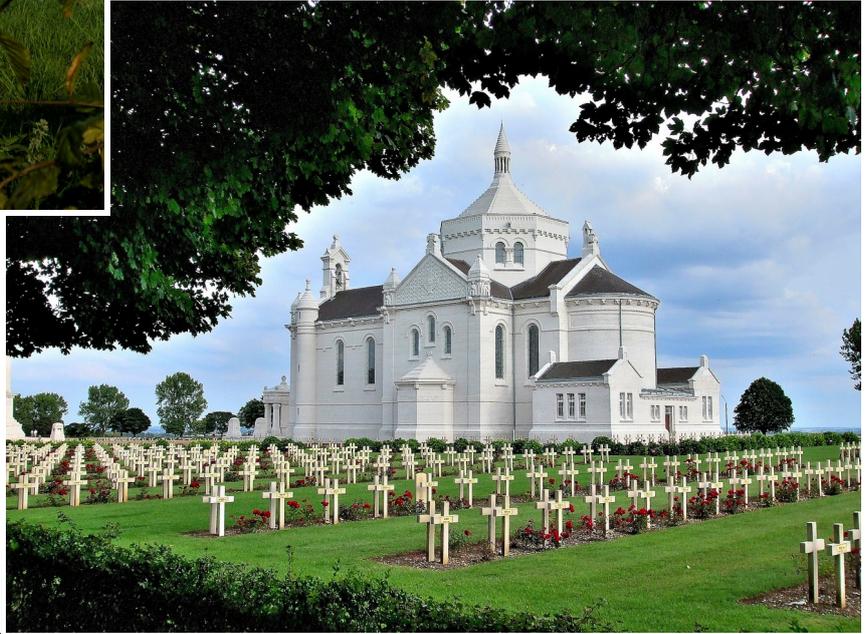
En 1879, le notaire Victor Bréda, de Harnes, avait fait preuve de lyrisme ⁽⁹⁹⁾ :

*Je chante ces combats dont le jeu redoutable
Asservit tout le Nord sous un joug délectable,
Et qui, loin d’exciter des sanglots et des pleurs,
Ravit éperdument les yeux des spectateurs.
Muse, prête à ma voix les accents de ta lyre,
Pour peindre dignement ce ravissant délire !
Viens répandre en mes vers une vive chaleur
Qui réchauffe à la fois et l’esprit et le cœur !*

Le chansonnier Decottignies (ou Brûle-Maison) a aussi traité le sujet en 1869, en voici un extrait (la dernière strophe) ⁽¹⁰⁰⁾ :

*Ah ! ch’est un bien noble amus’mint
Qu’ches combats d’cos, dign’s des sauvaches ;
On les vot s’éborgner bêt’mint,
Et s’percher l’corps comm’ des fromaches
Infinch ch’est rare qu’les coqu’leux
Vodrott’nt finir ches glorieus’s fiètes,
Sans s’arracher quéqu’s mêch’s de ch’feux,
In battillant ... après leus biètes.
L’vrai plaisi, ch’est un combat d’co.
Cocorico ! ... Cocorico ! ...*

Ce texte n’a pas dû lui amener que des amis...



Vimy et Lorette

Tous les faits historiques et les anecdotes rapportés ici sont basés sur des écrits anciens (*reproduits en italique*) et les noms des auteurs, éditeurs, de tous les extraits, cartes, plans, cartes postales, photographies présentés sont référencés clairement dans le fascicule 001. Les mots peu courants (ancien français) y sont aussi expliqués dans leur contexte dans le glossaire ; ces mots sont suivis de *.